Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

Pour un contrôle interne efficace

Description :

Le contrôle interne, en fiabilisant le paiement, et plus globalement l'ensemble des processus afin qu'ils apportent le résultat attendu, garantit à la Branche le bon exercice de ses missions.
Il répond ainsi aux exigences légales.
Pour sa mise en oeuvre, la branche Famille a retenu des axes principaux et a défini des objectifs opérationnels.
Un contrôle interne efficace repose, également, sur de bons réflexes à adopter au quotidien

Objectifs :

- Appréhender le cadre juridique du contrôle interne
- Comprendre les principes généraux du contrôle interne
- Connaître les axes de mise en œuvre dans la branche Famille
- Appliquer les modalités de mise en œuvre dans la branche Famille

Programme :

- Présentation du cadre légal général applicable au contrôle interne dans les organismes de Sécurité sociale
- Présentation des principes généraux de contrôle interne : la preuve, la piste d'audit, l'audit
- Principes de coordination avec la démarche qualité : procédures, processus, revues de processus, boucles qualité, reporting
- Présentation des points d'attention particuliers identifiés par la Cnaf
- Quelques outils pour piloter et animer le contrôle interne au quotidien

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Échanges de bonnes pratiques
- Quiz

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de

réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

- **Evaluation à chaud :** à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap naima.ouari@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :
Tous publics
Pré-requis :
Aucun
Programmation :
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr
Catégorie :
La maîtrise des risques et la lutte contre la fraude
Lieu :
Irfaf

Tarif / Jour / stagiaire : 150 €
Modalités animation :
présentiel et classe virtuelle
Formateur :
Intervenant institutionnel
Effectif :
8 à 12 agents
Durée en jours :
1
Durée en heures :
7